

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2017 A TROISVILLES

### ORDRE DU JOUR

#### POINT 1 : ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

#### POINT 2 : RYTHMES SCOLAIRES

Franck Dypre, Représentant au Maire, ouvre la séance. Il demande le silence et informe le public n'est pas autorisé à prendre la parole. Il demande un secrétaire de séance. Nadine Bricout se propose.

Il nomme le Conseiller le plus âgé, Jean-Pierre HIRON, Président de l'Assemblée.

Jean-Pierre Richez, Maire de Reumont, déclare qu'il a une question. Franck Dypre lui rappelle qu'il n'est pas autorisé à s'exprimer. Monsieur Richez ne tient pas compte de cette remarque et indique qu'un Assesseur ne peut être en même temps Secrétaire de séance. Il lui est répondu que ce n'est pas le cas puisque la secrétaire de séance n'est pas Assesseur.

Le Conseil commence.

Jean-Pierre Hiron appelle un à un les membres du Conseil

12 conseillers sont présents : Christophe Cathier, Richard Suxdorf, Valéry Burlion, Pascal ROELS, Nadine Bricout, Nathalie PRUVOST, Franck Dypre, Jérémy Richard, Jean-Pierre Hiron, Wilfried Quenneson, Didier Gobert, Jean-François Dekens.

3 conseillers sont absents : Odile Wallez, Jean-Claude Bricout, Guislaine Blary

Les conseillers absents ont donné procuration :

Odile Wallez à Nathalie PRUVOST

Jean-Claude Bricout à Jérémy Richard

Guislaine Blary à Jean-François Dekens

Jean-Pierre Hiron rappelle les règles de vote, au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il nomme deux assesseurs : Wilfried Quenneson et Nathalie PRUVOST.

Jean-Pierre Hiron demande quel Conseiller se porte candidat pour le poste de Maire.

Deux conseillers sont candidats : Jérémy Richard et Pascal ROELS

Les conseillers sont appelés à voter un par un.

Tous les conseillers ayant voté, Jean-Pierre Hiron procède alors au dépouillement

A l'issue du dépouillement, Jean-Pierre Hiron comptabilise les votes :

7 voix pour Jérémy Richard

8 voix pour Pascal ROELS

Pascal ROELS est élu Maire de Troisvilles

Pascal ROELS, Maire, invite le Conseil Municipal à voter le nombre d'adjoints. Il propose 4 adjoints.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de voter pour le 1<sup>er</sup> Adjoint, Adjoint aux Ecoles

Deux conseillers se portent candidats : Nathalie PRUVOST et Jean-François Dekens

Monsieur le Maire invite un par un les Conseillers à voter

Tous les Conseillers ayant voté, Jean-Pierre Hiron procède au dépouillement.

A l'issue du dépouillement, Jean-Pierre Hiron comptabilise les votes :

7 voix pour Jean-François Dekens

8 voix pour Nathalie Pruvost

Nathalie Pruvost est élue 1<sup>ère</sup> Adjointe, Adjointe aux Ecoles

Monsieur le Maire propose de voter pour le 2<sup>ème</sup> Adjoint, Finances et Communication

Deux conseillers se portent candidats : Guislaine Blary et Valéry Burlion

Monsieur le Maire invite un par un les Conseillers à voter

Tous les Conseillers ayant voté, Jean-Pierre Hiron procède au dépouillement.

A l'issue du dépouillement, Jean-Pierre Hiron comptabilise les votes :

7 voix pour Guislaine Blary

8 voix pour Valéry Burlion

Valéry Burlion est élu 2<sup>ème</sup> Adjoint, Finances et Communication

Monsieur le Maire propose de voter pour le 3<sup>ème</sup> Adjoint, Adjoint aux Travaux

Deux conseillers se portent candidats : Jean-Claude Bricout et Christophe Cathier

Monsieur le Maire invite un par un les Conseillers à voter.

Tous les Conseillers ayant voté, Jean-Pierre Hiron procède au dépouillement.

A l'issue du dépouillement, Jean-Pierre Hiron comptabilise les votes :

7 voix pour Jean-Claude Bricout

8 voix pour Christophe Cathier

Christophe Cathier est élu 3<sup>ème</sup> Adjoint, Adjoint aux Travaux.

Monsieur le Maire propose de voter pour le 4<sup>ème</sup> Adjoint, Adjoint aux Festivités

Deux conseillers se portent candidats : Jean-François Dekens et Franck Dypre

Monsieur le Maire invite un par un les Conseillers à voter.

Tous les Conseillers ayant voté, Jean-Pierre Hiron procède au dépouillement.

A l'issue du dépouillement, Jean-Pierre Hiron comptabilise les votes

7 voix pour Jean-François Dekens

8 voix pour Franck Dypre

Franck Dypre est élu 4<sup>ème</sup> Adjoint, Adjoint aux Festivités

Le Conseil Municipal passe alors au Point 2 : les rythmes scolaires

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, comme le stipule le Décret modifiant le code de l'éducation sur l'organisation du rythme hebdomadaire (paru le 28 juin 2017), nous devons nous positionner sur la possibilité du retour de la semaine des 4 jours.

Une enquête a été menée auprès des parents. 54 familles sont favorables au retour de la semaine des 4 jours, 6 ne le sont pas.

Monsieur le Maire nous demande de passer au vote : sommes-nous favorables à la semaine des 4 jours ?

A l'unanimité le Conseil se prononce pour la semaine de 4 jours (vote effectué à main levée).

Jean-François Dekens demande un moratoire pour un retour aux horaires d'avant la semaine de 5 jours ; moratoire dans le but de rendre les compétences au Conseil d'Ecole.

Les horaires proposés sont : 9h/12h30 - 14h/16h30

Le Conseil se positionne pour cette proposition par 13 voix pour et 2 contre (vote à main levée).

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.